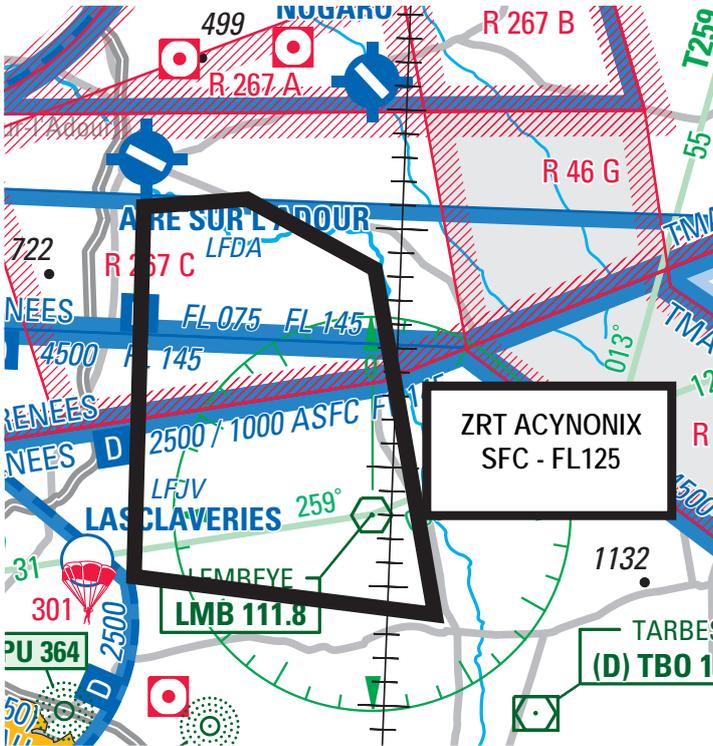


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) pour l'exercice ACYNONIX 2018 en FIR Bordeaux LFBB

En vigueur : Le 13 février 2018

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Aire-sur-l'Adour LFDA, Pau Pyrénées LFBP



ACTIVITÉ
Exercice mettant en œuvre des aéronefs de combat à très basse, basse et moyenne altitude.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT ACYNONIX 13 février : 0700-0800 et 1200-1300
ORGANISME GESTIONNAIRE
DIREX (Directeur de l'exercice)
STATUT
Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions d'espaces avec lesquelles elle interfère.
CONDITIONS DE PENETRATION
CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs participant à l'exercice, - les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact et autorisation du DIREX (Directeur de l'exercice).
SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES
ZRT ACYNONIX

Limites latérales

43°41'00.28" N,000°08'56.86" W
43°38'17.00" N,000°01'28.00" W
43°23'54.00" N,000°02'43.00" E
43°25'00.00" N,000°14'32.00" W
43°40'31.00" N,000°14'51.00" W
43°41'00.28" N,000°08'56.86" W

Limites verticales

SFC / FL125

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :

COMALAT :
Téléphone : 01.41.28.82.14
PNIA : 811.107.5214

CELLULE JTAC 35^{ème} RAP (Régiment d'Artillerie Parachutiste) :
Téléphone : 05.62.56.82.48
PNIA : 821.652.8248

Pendant l'exercice :

Directeur de l'exercice (DIREX) :
Téléphone : 07.60.60.86.03

Cellule BSM 11°BP :
Téléphone : 06.75.12.32.25